

Conditions liées aux contrats Résidents à recrutement différé : recrutés localement (RL)

	Résident RL 3 mois recruté localement du 1er septembre au 30 novembre	observations
Rémunération à l'embauche	Salaire net de la dernière fiche de paye France	les résidents sont rémunérés 3 mois en jod localement et ensuite en euros par l'AEFE sur un compte en France
Prime de déménagement ¹	2300 JOD + 200 JOD/enfant	- Pour le 1 ^{er} contrat mené à son terme (remboursement en cas de rupture) -Versée en 1 seule fois à l'arrivée dans le pays
Billet d'avion ¹	1 aller simple pour l'agent et sa famille	sur présentation de facture
	plafonné à 550JOD/personne	
Permis de travail Carte de résident	400 JOD en moyenne 30 JOD	A la charge de l'employeur
Assurance	MGEN (affiliation à la section extra-métropolitaine)	durant les 3 mois de RL, la MGEN ne prélevera pas à la source, facturera à l'agent le montant des 3 mois de cotisation
Frais de scolarité et droits d'inscription	Le complément familial est versé à partir du 1er décembre, avec prise en charge des 3 mois de RL	Si le conjoint ne perçoit pas d'indemnité
<u>Impôt sur le revenu (prélevé à la source) :</u>	Entre 7 et 10% du salaire	
durant les 3 mois de RL		

¹ Pour le recrutement HORS JORDANIE UNIQUEMENT, les candidats accompagnant leur conjoint expatrié ou résident sont considérés comme recrutés dans le pays et ne bénéficient pas de ces avantages.